

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2023

- . Le procès verbal du Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> décembre a été validé.
- . Projet Mairie : un rendez-vous sera pris avec le cabinet d'architecte Opus pour revoir le projet.
- . Le lave-vaisselle de la salle Abbé Grosbost sera changé, le devis a été validé.
- . Eclairage public : des chiffrages et conseils seront demandés au Siel :
  - . pour passer l'ensemble des candélabres en leds et abaisser la luminosité à 50%.
  - . pour éteindre l'éclairage de 0h à 5h sauf le vendredi et le samedi.
- . Logement d'urgence : le logement situé au-dessus de la maternelle sera rénové et équipé pour en faire un accueil d'urgence.
- . Voirie : il est possible de requalifier un chemin rural en voie communale sur délibération ; la commission voirie se réunira pour faire un état des lieux.
- . Cotisation SDIS : pour 2023, elle s'élève à 20 253 € soit 20, 58 € par habitant.
- . Le conseil ne donne pas suite à la demande de AXA pour la signature d'une convention.